

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **1 (1866)**

Heft 12

PDF erstellt am: **26.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Mes observations sur les abeilles (suite)

12 Mai 1866. — Depuis plusieurs semaines déjà, j'avais remarqué une grande paresse parmi les abeilles d'une de mes ruches de paille, paresse que je ne pouvais m'expliquer, car j'avais visité cette ruche avec toutes les autres au commencement de Mars, et je l'avais trouvée très peuplée et bien approvisionnée. C'était, à mon idée, une de mes meilleures ruches. Aussi, je lui mis une capote, certain que les abeilles ne tarderaient pas à y bâtir.

Dans un mois où toutes les ruches sont dans une activité fiévreuse, où les abeilles nourrissent des centaines de larves, et recueillent à la hâte le miel que distilleront les fleurs parfumées de l'amandier, du marronnier et des arbres fruitiers en général, la torpeur de cette ruche devait attirer mon attention. Aussi, ne voyant plus sortir aucune abeille, je résolus de la visiter dès que j'en aurais le temps.

Vendredi matin, encore fatigué de ma course de la veille à la réunion du Club à la Courne, je me promenais devant mes ruches, lorsque mon attention fut attirée par un bourdonnement d'abeilles qui voltigeaient devant l'entrée de ma ruche malade. — Ce fait inusité m'étonna grandement, et si j'en avais eu le temps, j'aurais vérifié de suite mes soupçons, mais je dus renvoyer la chose à l'après-midi. — A 1 heure, je revins vers ma ruche, et du plus loin que je la vis, je n'eus plus aucun doute : elle était livrée au pillage. — Toutes les ruches voisines étaient dans une grande agitation, et avaient interrompu leur travail, car les pillardes avaient aussi tenté de les attaquer.

Qu'on se représente une colonne d'abeilles se précipitant par l'entrée de la ruche et entraînant les rayons garnis de miel. Puis une autre colonne sortant lentement par longues files, le ventre énorme, bourné de miel et s'enrolant lourdement, pour tomber à terre quelques pas plus loin. C'est un va et vient fébrile. — Je considérai un moment ce pillage avec stupéfaction. Souvent j'avais entendu parler du pillage, mais jamais je ne me l'étais imaginé aussi terrible, aussi imposant. — De la ruche, d'ordinaire si calme, sortait un bourdonnement sourd, produit par les abeilles ennemies qui tuaient les véritables propriétaires du miel qu'elles volaient. — Mes abeilles, trop peu nombreuses pour résister au flot envahisseur, se cachaient parmi leurs rayons, quelques-unes luttant encore au-devant de la ruche, et tentaient d'arrêter celles qui sortaient avec une ample provision de miel volé. Mais, culbutées par celles qui entraient, elles se retiraient découragées. — Un pareil spectacle me déplut singulièrement et je résolus d'intervenir. Après avoir suivi des yeux deux des pillardes, et les avoir vues se diriger d'un vol pesant du côté du rucher de M. F. ... situé à dix minutes de distance, je me mis en devoir d'écraser toutes les abeilles qui sortaient de la ruche avec un ventre anormal. Bientôt la terre fut noircie par les cadavres des pillardes, et le miel que contenait leur ventre coulait sur la planche servant de support à la ruche. Je m'aperçus bientôt que, pour sauver mes abeilles, il me faudrait tuer, massacrer ainsi pendant plusieurs heures, car les pillardes arrivaient toujours plus nombreuses. — Comme je m'étais placé devant la ruche, pour lui faire un rempart de mon corps, elles se jetèrent avec acharnement sur les deux ruches voisines, mais là, trouvant de puissantes populations, elles furent de suite anéanties. — Cependant leur nombre augmentant toujours, j'enlevai ma pauvre ruche de sa place en la séparant brusquement de son tablier. Un essaim de pillardes sortit aussitôt, et je vis, à la première inspection de l'intérieur, et la cause du pillage et celle de la torpeur de mes abeilles : ma ruche était livrée aux teignes.

Comment décrire l'aspect de ces rayons ? Quel crére-cœur pour un ami des abeilles. et pour un propriétaire ! La bonne moitié des rayons de la ruche ne formait plus qu'un amas de matières soyeuses, semblables à des toiles blanchâtres d'araignées, et qui n'étaient autre chose que les galeries des teignes immondes et perfides. Par ci, par là

était un lambeau de rayon. L'autre moitié était restée intacte, grâce au miel dont les gâteaux étaient remplis.

La cause du pillage était donc bien simple. La reine ne pouvant plus pondre dans les rayons attaqués, ni dans ceux contenant du miel, la population avait diminué rapidement, et comme les abeilles ne travaillent avec ardeur que lorsqu'elles ont du courain ou l'espoir d'en avoir prochainement, il en était résulté une diminution rapide et un dépérissement de toute la ruche. — J'enlevai rayon après rayon; les pillards s'enrolaient l'unement, craintives et comme honteuses de leur mauvaise action. Quant aux abeilles, propriétaires de la ruche, aucune n'essaya de me piquer, tant elles étaient contentes. — L'ouverture qui sert de communication entre la ruche et la capote, dans laquelle étaient quelques rayons de miel, restés intacts depuis l'hiver précédent, était bouchée complètement par les chrysalides des mâles qui, durs et compacts, formaient un véritable bouchon. J'enlevai un ou deux rayons, qui avaient surtout servi de refuge aux teignes et sur lesquels il y avait des amas étonnants de Chrysalides. — J'ai présenté, dans une de nos séances du mois de Mai, quelques-uns de ces amas de la grosseur du poing.

La ruche était perdue; il n'y avait plus qu'à enlever les quelques livres de miel qui restaient, et à laisser misérablement périr les quelques centaines d'abeilles, trop peu nombreuses pour vivre seules en colonie, et un peu trop écartées des autres ruches pour pouvoir y être réunies.

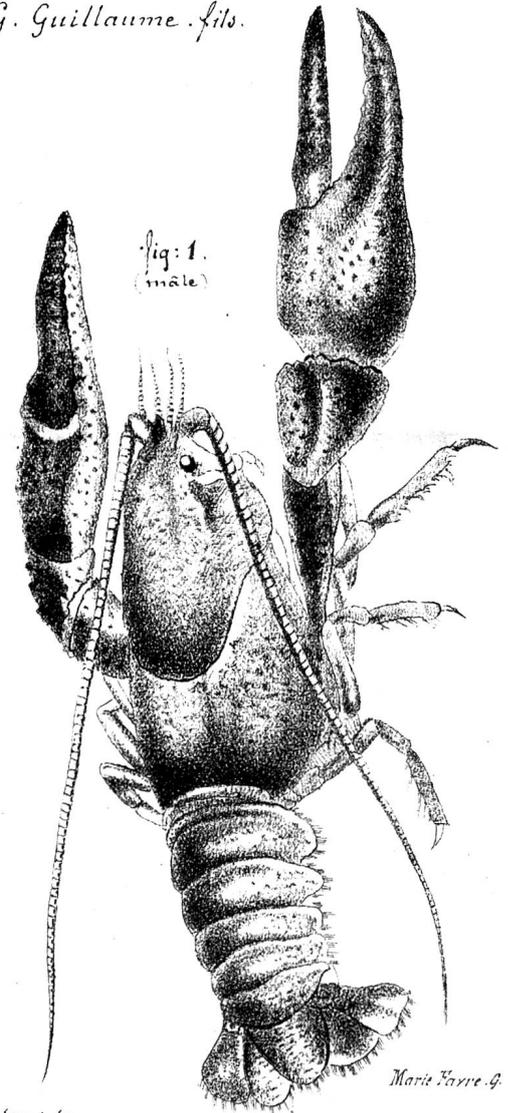
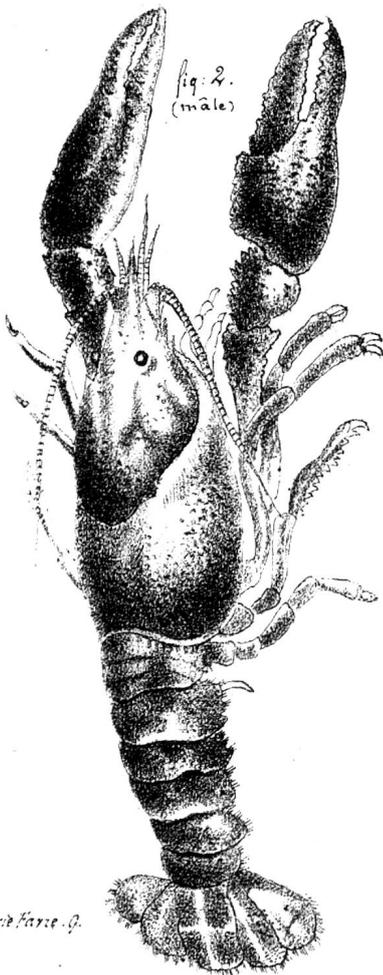
Neuchâtel, juillet 1866.

G. Guillaume, fils.

L'Écrevisse.

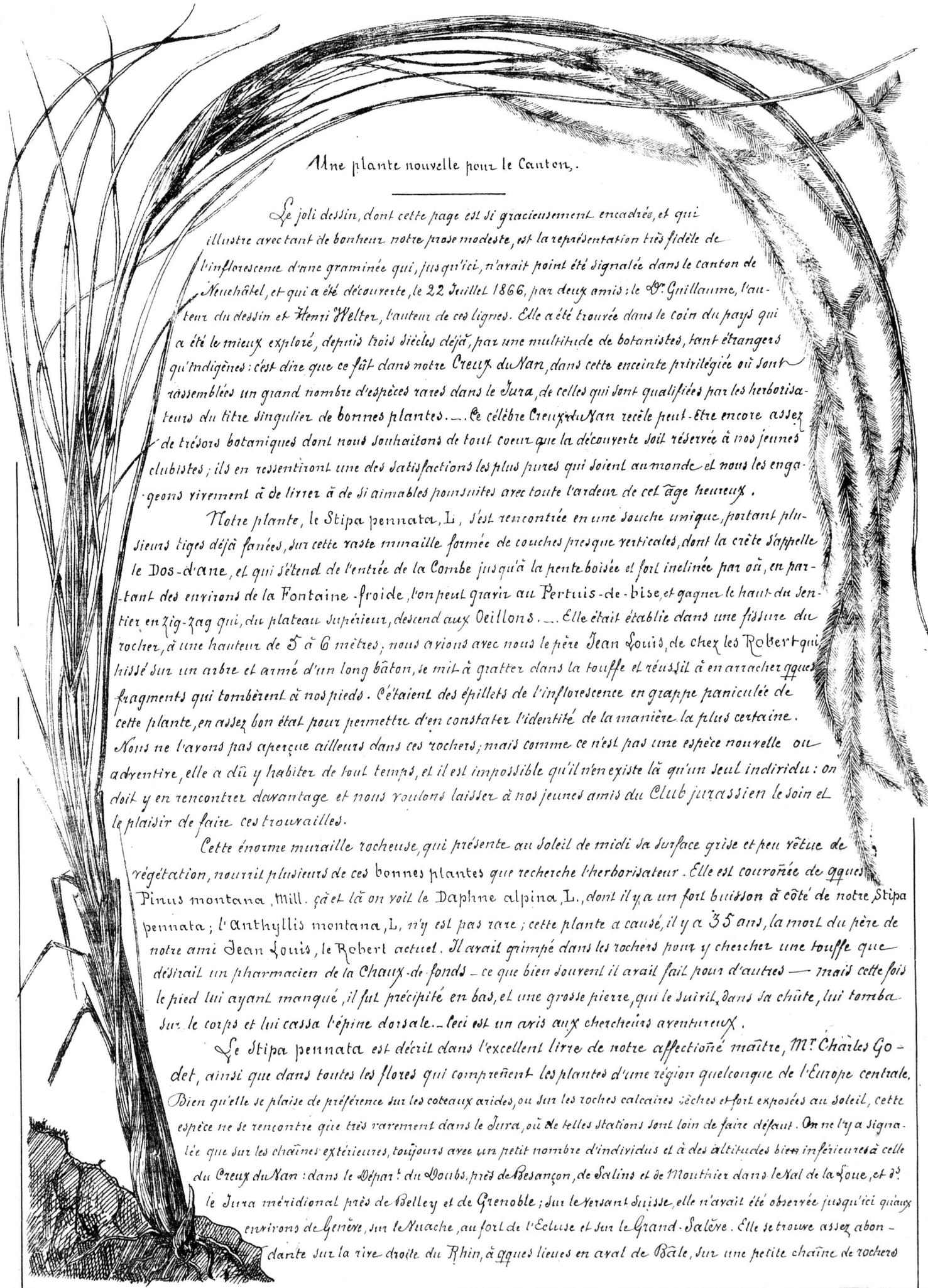
Parmi les habitants de nos eaux courantes dont l'organisation et les mœurs méritent d'attirer l'attention de nos jeunes Clubistes, nous pouvons citer l'Écrevisse (*Astacus fluviatilis*), autrefois si répandue dans nos rivières et même dans les plus petits ruisseaux de nos marais. Qui ne s'est pas arrêté avec un sentiment de surprise devant cet animal, dont la carapace rappelle involontairement l'armure des chevaliers bardés de fer du moyen âge. Sa surprise augmente encore quand on se donne la peine d'étudier les détails de leur structure, leur manière de vivre, leur alimentation, leur reproduction. — Malheureusement pour l'écrevisse, sa chair est douée d'une saveur et d'un fumet si recherchés des gastronomes, que pour satisfaire ceux-ci, on la poursuit à outrance, sans pitié, comme sans intelligence, sans son-

Marie Farre. g.



Marie Farre. g.

ger à la destruction inévitable dont elle est menacée d'ici à peu de temps. — Jusqu'à ces dernières années, on n'en distinguait qu'une espèce, *Astacus fluviatilis*, mais en les examinant de plus près, un savant professeur de Strasbourg, feu M. Sereboullet, a été conduit à en séparer deux espèces nouvelles: *Astacus longicornis*, Lereb.† fig. 1. et *Astacus pallipes*, Lereb.† fig. 2. — Il remarqua que les noms différents qu'elles portent dans la contrée voisine de Strasbourg, correspondent à des caractères fixes bien déterminés; leur taille est inférieure, elles sont moins savoureuses et moins délicates; la longicorne vit dans les ruisseaux à fond caillouteux, la pallipède dans les eaux stagnantes à fond vaseux. On les pêche en automne, époque de leur ponte. — Ces deux espèces se trouveraient-elles aussi chez nous ?



Une plante nouvelle pour le Canton.

Le joli dessin, dont cette page est si gracieusement encadrée, et qui illustre avec tant de bonheur notre prose modeste, est la représentation très fidèle de l'inflorescence d'une graminée qui, jus qu'ici, n'avait point été signalée dans le canton de Neuchâtel, et qui a été découverte, le 22 Juillet 1866, par deux amis: le Sr. Guillaume, l'auteur du dessin et Henri Welter, l'auteur de ces lignes. Elle a été trouvée dans le coin du pays qui a été le mieux exploré, depuis trois siècles déjà, par une multitude de botanistes, tant étrangers qu'indigènes: c'est dire que ce fût dans notre Creux du Nan, dans cette enceinte privilégiée où sont rassemblés un grand nombre d'espèces rares dans le Jura, de celles qui sont qualifiées par les herborisateurs du titre singulier de bonnes plantes. — Le célèbre Creux du Nan recèle peut-être encore assez de trésors botaniques dont nous souhaitons de tout coeur que la découverte soit réservée à nos jeunes clubistes; ils en ressentiront une des satisfactions les plus pures qui soient au monde et nous les engageons vivement à de lisses à de si aimables poursuites avec toute l'ardeur de cet âge heureux.

Notre plante, le *Stipa pennata*, L., s'est rencontrée en une souche unique, portant plusieurs tiges déjà fanées, sur cette vaste muraille formée de couches presque verticales, dont la crête s'appelle le Dos-d'Ane, et qui s'étend de l'entrée de la Combe jus qu'à la pente boisée et fort inclinée par où, en partant des environs de la Fontaine-froide, l'on peut gravir au Pertuis-de-bise, et gagner le haut du sentier en zig-zag qui, du plateau supérieur, descend aux Oeillons. — Elle était établie dans une fissure du rocher, à une hauteur de 5 à 6 mètres; nous avions avec nous le père Jean Louis, de chez les Robert qui hissé sur un arbre et armé d'un long bâton, se mit à gratter dans la touffe et réussit à en arracher quelques fragments qui tombèrent à nos pieds. C'étaient des épillets de l'inflorescence en grappe paniculée de cette plante, en assez bon état pour permettre d'en constater l'identité de la manière la plus certaine. Nous ne l'avons pas aperçue ailleurs dans ces rochers; mais comme ce n'est pas une espèce nouvelle ou adventive, elle a dû y habiter de tout temps, et il est impossible qu'il n'en existe là qu'un seul individu: on doit y en rencontrer davantage et nous voulons laisser à nos jeunes amis du Club jurassien le soin et le plaisir de faire ces trouvailles.

Cette énorme muraille rocheuse, qui présente au soleil de midi sa surface grise et peu vêtue de végétation, nourrit plusieurs de ces bonnes plantes que recherche l'herborisateur. Elle est couronnée de quelques *Pinus montana*, Mill. çà et là on voit le *Daphne alpina*, L., dont il y a un fort buisson à côté de notre *Stipa pennata*; l'*Anthyllis montana*, L. n'y est pas rare; cette plante a causé, il y a 35 ans, la mort du père de notre ami Jean Louis, le Robert actuel. Il avait grimpé dans les rochers pour y chercher une touffe que désirait un pharmacien de la Chaux-de-fonds — ce que bien souvent il avait fait pour d'autres — mais cette fois le pied lui ayant manqué, il fut précipité en bas, et une grosse pierre, qui le suivit, dans sa chute, lui tomba sur le corps et lui cassa l'épine dorsale. — Ceci est un avis aux chercheurs aventureux.

Le *Stipa pennata* est décrit dans l'excellent livre de notre affectionné maître, M^r Charles Godet, ainsi que dans toutes les flores qui comprennent les plantes d'une région quelconque de l'Europe centrale. Bien qu'elle se plaise de préférence sur les coteaux acides, ou sur les roches calcaires sèches et fort exposées au soleil, cette espèce ne se rencontre que très rarement dans le Jura, où de telles stations sont loin de faire défaut. On ne l'y a signalée que sur les chaînes extérieures, toujours avec un petit nombre d'individus et à des altitudes bien inférieures à celle du Creux du Nan: dans le Départ^{ment} du Doubs, près de Besançon, de Salins et de Monthier dans le Val de la Foue, et d^{ans} le Jura méridional près de Belley et de Grenoble; sur le versant suisse, elle n'avait été observée jus qu'ici qu'aux environs de Genève, sur le Nuache, au fort de l'Ecluse et sur le Grand-Salève. Elle se trouve assez abondante sur la rive droite du Rhin, à quelques lieues en aval de Bâle, sur une petite chaîne de rochers



que côtoie le grand fleuve et qui est considéré comme une annexe du Jura.

La *Stipe plumbeuse* est la plus élégante de nos Graminées indigènes. Ce qui la distingue éminemment ce sont les fibres arêtes en lesquelles s'effilent les épillets; elles sont longues de 15 à 20 centimètres, courbées vers le tiers inférieur, tordues et globes au-dessous de cette inflexion, et garnies, à partir de là, d'une double rangée de poils soyeux très serrés. Elle est employée quelque fois dans les jardins pittoresques pour décorer les pelouses ou former des bordures; quand elle est en touffes un peu compactes elle produit un charmant effet par ses longues barbes plumbeuses, arquées et flexibles et flottant au moindre vent. — A la maturité ces barbes se détachent facilement et se conservent très longtemps; elles sont l'objet d'un commerce de quelque importance; on les teint en diverses couleurs, pour les faire servir à l'ornement de vases et de meubles de salon, à la confection de bouquets perpétuels ou à l'empanachement des chapeaux de dame, sur lesquels un faisceau de ces barbes imite assez bien la queue de l'Oiseau dit du paradis.

Boudry 8 novembre 1866.

H. Welter.

La vue que nous donnons ci-dessus a été détachée, avec la permission de l'auteur, d'une magnifique publication entreprise par M. Aug. Bachelin, et qui a pour titre: *Un jour au Creux du Vent; voyage des Ecoles Supérieures des jeunes filles de Neuchâtel*. — Manipulant successivement le crayon et la plume avec une égale facilité, M. Bachelin écrit le récit de cette course, qui a laissé de si agréables souvenirs, et l'accompagne d'illustrations faites d'après nature, et dont plusieurs, de grandes dimensions sont de véritables tableaux. Tous les amis des Cours Scolaires et des œuvres d'art seront heureux de se procurer ce bel album national, qui fait honneur au peintre, au lithographe M. Furrer, à nos écoles et à notre pays. Il sera prochainement en vente à la lithographie Furrer, Palais Rougemont. prix 4 francs.

— A nos lecteurs. — Nous voici arrivés au terme d'une année, et nous posons la plume en jetant un regard en arrière. Lorsque nous avons commencé cette publication entièrement nouvelle dans notre pays, nous n'étions pas assurés du succès, et nous ne comptions pas sur l'accueil qu'elle a reçu. Notre seul désir était d'être utile à la jeunesse studieuse, de fournir un aliment à son activité, de l'aider dans ses recherches et d'établir, entre les sections du Club Jurassien, répandues dans tout le canton, un lien fondé sur l'étude, l'estime réciproque et l'amitié fraternelle. Tel était le plan que devait réaliser le *Journal de Saphir*; nous y avons travaillé dans la mesure de nos forces, de nos ressources, et si quelque chose a fait défaut, ce n'est certes pas notre bonne volonté. — A en juger par le nombre des lecteurs, le résultat est des plus satisfaisants, car le nombre des abonnés dépasse 900, et pour répondre aux demandes répétées, nous avons fait une nouvelle édition des numéros parus. Nous pouvons ainsi fournir pour le prix de 3 fr. l'année entière, avec couverture et table des matières. — Donc, au revoir, et à l'an prochain

